



Département de la Nièvre
Communauté de Communes
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **10 Décembre 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **dix** du mois de décembre à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 4 décembre 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des Fêtes de Donzy, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. André BUISSON - M. Yannis BONNET - M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJLILAT - Mme Corinne COLONEL - Mme Martine LEROY - Mme Annie MILLIARD - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Sylvie REBOULLEAU – Mme Carole TABBAGH-GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE - M. Bertrand FLANDIN - M. Thierry BEAUVAIS - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Robert CHOLLET - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : M. Patrick BONDEUX - M. Michel RENAUD – Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN
M. Denis HOUCHOT remplacé par Mme Béatrice LAMOUREUX
Mme Mauricette JOSEPH remplacée par Mme Murielle BUISSON

Membres ayant donné pouvoir : M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
Mme Béatrice BOULOGNE à Mme Corinne COLONEL
Mme Stéphanie OUVRY à Mme Martine LEROY
M. Frédéric CASSERA à M. Patrick PONSONNAILLE
M. Yves RAVET à M. Patrick RAPEAU
M. Pascal KNOPP à Mme Françoise CROTTET-FIGEAT
Mme Pascale QUILLIER à Mme Sylvie REBOULLEAU
M. Alexandre BLANDIN à M. Yannis BONNET
M. Jean-Claude GILLONNIER à M. M. Sylvain COINTAT
Mme Martine BOREL à M. Hicham BOUJLILAT

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Patrick RAPEAU** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Exercice 2025 : Subventions aux associations - Versements d'acomptes

Le Budget Primitif 2025 devrait être voté fin mars 2025.

Cette date pourrait occasionner des difficultés de trésorerie aux principales associations habituellement subventionnées par la Communauté de Communes.

Afin de permettre aux associations le paiement de leurs charges fixes, il vous est proposé d'autoriser le versement d'un acompte sur subventions (30 % de la subvention de 2024).

Le montant des acomptes pouvant être versé avant le vote du budget 2025 ne définit pas le niveau final de subvention qui sera octroyée en 2025.

L'acompte pourra être versé sur demande écrite du bénéficiaire.

Ces sommes seront inscrites au BP 2025.

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le versement d'acomptes sur subventions aux associations comme indiqué ci-dessous,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les actes afférents

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
Association Nohain Atelier Théâtre	10 000,00 €	3 000,00 €

M. Hicham BOUJLILAT Et Mme Martine BOREL (ayant donné pouvoir) ne prennent pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55 Présents : 40 Pouvoirs : 10 Votants : 48 Pour : 48 Abstention : 0 Contre : 0

UNANIMITÉ

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
FRAMAA - Musée de St-Loup	35 100,00 €	10 530,00 €

M. Thierry BEAUVAIS ne prend pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55 Présents : 40 Pouvoirs : 10 Votants : 49 Pour : 49 Abstention : 0 Contre : 0

UNANIMITÉ

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
Moulin de Maupertuis	34 200,00 €	10 260,00 €

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 10
Votants : 50
Pour : 50
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
Centre Social Cosne	209 000,00 €	62 700,00 €

Mme Carole TABBAGH-GRUAU, M. Hicham BOUJLILAT et Mme Martine BOREL (ayant donné pouvoir) ne prennent pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 40
Pouvoirs : 10
Votants : 47
Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Arrivée de Mme Stéphanie CHAPUIS.

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
Centre Social Donzy	103 500,00 €	31 050,00 €

Mesdames Marie-France LURIER, Murielle BUISSON et Messieurs François DENIZOT, Patrick RAPEAU, M. Yves RAVET (ayant donné pouvoir), Raymond LE VAN, André BUISSON, Bertrand FLANDIN, Pascal FASSIER ne prennent pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 10
Votants : 42
Pour : 42
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
Centre Social Pouilly	82 500,00 €	24 750,00 €

Mesdames Nadège COQUILLAT, Geneviève PARIS, Nathalie LIEBARD, Béatrice LAMOUREUX et Messieurs Sylvain COINTAT, M. Jean-Claude GILLONNIER (ayant donné pouvoir), Jean-Pierre BERTIN, Robert CHOLLET et Bernard GILOT ne prennent pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 10
Votants : 42
Pour : 42
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
ADEB(HT)	419 000,00 €	125 700,00 €

Mme Françoise CROTTET-FIGEAT, Messieurs Pascal KNOPP (ayant donné pouvoir), Sylvain COINTAT, Jean-Claude GILLONNIER (ayant donné pouvoir), Patrick RAPEAU, Yves RAVET (ayant donné pouvoir), François DENIZOT, Yannis BONNET et Michel BARRIERE ne prennent pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 10
Votants : 42
Pour : 42
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Association	Subvention 2024	Acompte avant vote du BP 2025
EPIC - Office du Tourisme	290 000,00 €	87 000,00 €

Mesdames Nathalie LIEBARD, Françoise CROTTET-FIGEAT et M. Pascal KNOPP (ayant donné pouvoir) ne prennent pas part au vote.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 10
Votants : 48
Pour : 48
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

M. Patrick RAPEAU, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024
Publié le 18/12/2024
ID : 058-200067916-20241210-2024_10_12_03-DE

